

PROPOSITION DE CONTRACT

OM WINTER CAMP

Imperia, 25 - 28 Février 2027

4 JOURS / 3 NUITS

OM EVENTI S.r.l.

omeventisrl@legalmail.it

Via Renzo Gandolfo 6/a - 12100 Cuneo (CN) - ITALIA

C.F. - P. IVA: 03707490045

Tour Operator : OM Eventi S.r.l. - Via Renzo Gandolfo 6/A - 12100 Cuneo (CN) - ITALIA
P.IVA: 03707490045 - Assurance: 2211653 (Europ Assistance Spa)
Fonds de garantie : Fondo Vacanze Felici Directeur technique : Bertero Luca
Numéro de licence: SUAP Cuneo - 03707490045-07082022-1258

Tour Leader : **OM Cycling Tours** **Références du dossier:** 270225_OM_WinterCamp_Liguria

Tour à vélo : OM Winter Camp Liguria 2027 **Vendeur:**

CLIENT CONTRACTANT:

Le **contractant** déclare avoir déjà reçu, avant la rédaction de la présente proposition, le FORMULAIRE D'INFORMATIONS STANDARD prévu par le Code du tourisme italien (annexe A) pour ce **FORFAIT TOURISTIQUE**, dont une copie est jointe à la présente

☐	Catalogue:	édition:	Pages.:
☐	Programme épuisé / Programme sur mesure (ci joint):		
☒	Site web: https://omcyclingtours.com/viaggi/training-camp/winter-camp-1		
Forfait Touristique: OM Winter Camp Liguria 2027			
Destination: Imperia - Italie			
Date de début et de Fin du voyage: Du 25 au 28 février		Nuits totales: 3	Traitement: Pension complète
Départ de: Italie		Revenir à: Italie	
Autre:			

Services Inclus:

- Hôtel 4* "Villa Giada"
- 3 nuits / 4 jours
- Pension complète *
- Hébergement en chambre double
- 4 jours de rides avec des guides professionnels
- Groupes de 15 participants maximum
- Rides avec véhicule d'assistance à la suite
- Ravitaillement en eau et snacks
- Assistance mécanique avant et après les rides
- Possibilité de ranger les vélos dans la chambre
- Panier-repas du jeudi
- Déjeuner avec plats chauds et boissons incluses au retour des rides
- Départ tardif le dimanche 28/02
- Couverture d'assurance Tour Opérateur**

*Les boissons commandées au-delà des quantités normales et en dehors des activités de groupe pourront entraîner des frais supplémentaires pour le client.

**Les couvertures d'assistance, bagages et santé prévues par la loi sont garanties

Services sur mesure :

- Transferts depuis/vers l'hôtel
- Supplément chambre individuelle (DUS) (50 €/nuit)
- Nuit supplémentaire en chambre individuelle (DUS) en pension complète (130 €/nuit)
- Nuit supplémentaire en chambre double en pension complète (180 €/nuit)
- Location de vélos Officine Mattio (80 €/jour)
- Lavage de vêtements de sport
- Massages sportifs (25 € pour 30 min)

Services Non Inclus:

- Frais supplémentaires à l'hôtel, ex. mini-bar, taxe de séjour
- Pièces de rechange pour vélos
- Toute prestation non expressément mentionnée dans les services inclus et « sur mesure »

Assurances

Outre les éventuelles polices déjà incluses dans le forfait, OM Eventi srl informe le voyageur de la possibilité de souscrire une ou plusieurs polices d'assurance facultatives pour couvrir les frais d'annulation unilatérale du voyageur en raison de circonstances subjectives, imprévisibles, non intentionnelles et pour des circonstances objectives ne justifiant pas une annulation sans pénalité et/ou pour couvrir les frais d'assistance, y compris le rapatriement en cas de maladie, d'accident ou de décès, dont la documentation précontractuelle a déjà été remise au client (Annexe 05_Assurances), et qui peut être consultée en suivant ce lien : <https://www.omcyclingtours.com/chi-siamo/>

Formulaire d’adhesion du client:

Tour à vélo: OM Winter Camp 2027		Tour Operator: OM Eventi srl	
Nom et Prénom:		Nationalité:	
Adresse de résidence:		Ville:	Code Postal:
Date et lieu de naissance		Code d'identification fiscale/ TVA:	Groupe sanguin:
E-mail:		Téléphone :	Téléphone d’urgence:
☐ Carte d'identité n. ☐ Passeport	Organisme émetteur :		Date de délivrance: Date d'expiration:
Équipe cycliste :		Carte n.:	Date d'expiration:
Allergies:		Intolérances:	
Régime alimentaire : ☐ Alim. végétarienne ☐ Alim. végétarienne ☐ Alim. pour cœliaques ☐ Alim. sans lactose ☐ Autre:.....			

Prix du forfait touristique:	☐ Cycliste	☐ Accompagnateur
☐ CYCLISTE: 690 €/pers.		
☐ TESS. OM.CC/ OM CICLISMO : 550 €/pers.	Chambre double avec:	
☐ ACCOMPAGNATEUR: 390 €/pers.		

SERVIZI SU MISURA
☐ Supplément chambre individuelle (50 €/nuit)
☐ Nuit suppl. en chambre indiv. en pension complète (130€/nuit)
☐ Nuit suppl. en chambre double en pension complète (180 €/nuit)
☐ Location de vélos Officine Mattio (80 €/jour)
☐ Lavage de vêtements de sport (5 €/jeton)
☐ Massages sportifs (25 €/ 30')
☐

Signalez-le si vous êtes un voyageur:
☐ Mobilité réduite nécessitant une assistance spécifique
☐ Femmes enceintes
☐ Mineur non accompagné

Assurance:
☐
☐
☐
☐
☐

En plus des polices déjà incluses dans le forfait, OM Eventi srl a informé le voyageur de la possibilité de souscrire une ou plusieurs polices d'assurance facultatives pour couvrir les frais d'annulation.
Le contractant déclare également au nom et pour le compte des autres voyageurs :

☐ **VOULOIR SOUSCRIRE** la/les ASSURANCE(S) VOYAGE facultative(s) proposée(s) par l'organisateur et qu'il a choisie(s) en la/les signalant dans le présent contrat ;

- que la/les police(s) proposée(s), compte tenu du lieu de destination, du nombre de participants et des caractéristiques des services touristiques choisis, est/sont conformes aux exigences et besoins spécifiques en matière d'assurance liés au type de voyage acheté ;
- avoir reçu, étudié attentivement et compris la documentation précontractuelle (y compris la politique de confidentialité) mise à sa disposition, en particulier les exclusions de garantie et les franchises, ne pas déjà disposer de la même couverture d'assurance et vouloir ainsi procéder à l'achat.

☒ Le contractant, ayant pris connaissance des caractéristiques de la/des police(s) proposée(s), RENONCE À L'ASSURANCE voyage, au nom et pour le compte des autres voyageurs également.

Nombre minimum de personnes éventuellement nécessaire pour le forfait : **50**
Date limite de l’éventuelle résiliation du contrat si le nombre minimum n'est pas atteint : **14/01/2027**

DOCUMENTS À FOURNIR ET FORMALITÉS SANITAIRES:
Pour les citoyens étrangers : carte d'identité ou Passeport

DATE et SIGNATURE:

(signature des parents obligatoire pour les mineurs)

Art.1) Objet

En signant le présent accord, OM EVENTI SRL s'engage et est tenu de fournir au CLIENT les services touristiques décrits en contrepartie de la somme convenue, conformément aux conditions énoncées ci-dessous.

Art.2) Obligations du CLIENT

Le client s'engage et est tenu de verser un acompte de **50 %** du prix total du forfait touristique au moment de la confirmation de la réservation. Le solde doit être payé au plus tard le **31/01/2027**, sauf indication contraire lors de l'annonce de la date limite d'inscription. Si la réservation elle-même est effectuée à une date ultérieure, le paiement doit être effectué pour le montant total.

Le paiement doit être effectué par virement bancaire aux **coordonnées suivantes** :

Banque: **BANCA DI BOVES (CREDITO COOPERATIVO ITALIANO)**

Adress: **CORSO NIZZA n. 57 - 12100 Cuneo (CN) - ITALY**

SWIFT: **CCRTIT2TBOV** | IBAN: **IT20T0839710201000000016684** | - Titulaire du compte: **OM EVENTI S.R.L.**

Une copie de l'ordre de paiement doit être envoyée immédiatement à l'adresse électronique booking@omcyclingtours.com Le seul mode de paiement alternatif est le chèque bancaire non transférable, libellé à l'ordre d'OM EVENTI SRL, remis en main propre ou envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à OM EVENTI SRL, via Renzo Gandolfo 6/a, Cuneo 12100 (CN).

Les parties conviennent expressément que le paiement ne sera réputé effectué que lorsque le solde aura été crédité sur le compte bancaire susmentionné. Lors de la confirmation, le CLIENT doit indiquer les noms et prénoms tels qu'ils figurent sur les documents d'identité de tous les participants, en précisant tout signalement et/ou toute demande particulière, toujours par courrier électronique à l'adresse booking@omcyclingtours.com Le montant ne comprend pas d'éventuel ajustement du prix du carburant.

Art.3) Clause de modification

Une fois le contrat conclu par l'envoi de la confirmation au client, toute demande de modification reçue par le client entraînera des frais administratifs fixes de 15,00 € par personne et par modification, en plus du paiement de la modification demandée. Les frais administratifs ne seront pas appliqués pour les demandes de nuits supplémentaires uniquement.

Art.4) Annulation

Si le participant, pour des raisons personnelles (par exemple accident, maladie, annulation de congés), annule sa réservation, les pénalités suivantes seront appliquées :

- 181 jours ou plus avant le début du voyage : 150,00 € par personne pour les frais de dossier
- 91 - 180 jours avant le début du voyage : 25 % de frais d'annulation par personne
- 61 - 90 jours avant le début du voyage : 50 % de frais d'annulation par personne
- 31 - 60 jours avant le début du voyage : 75 % de frais d'annulation par personne
- 0 - 30 jours avant le début du voyage : 100 % de frais d'annulation par personne
- aucun remboursement n'est possible après le début du voyage
- en cas d'annulation, les paiements effectués ne seront pas confirmés en tant que crédits pour des voyages futurs

N.B. : Tout remboursement de la part d'OM Eventi Srl sera effectué à partir de la date de fin du voyage.

Art. 5) Annulation du voyage par le voyageur

OM Eventi srl se réserve le droit d'annuler le voyage dans l'un des cas suivants :

- Circonstances extraordinaires, inévitables et imprévisibles. À titre d'exemple, sans que la liste soit exhaustive, peuvent être considérés comme motif d'annulation les conditions météorologiques dangereuses, les incendies, les catastrophes naturelles, les guerres, le terrorisme, les soulèvements populaires, les pandémies, etc.
- Nombre minimum de participants indiqué pour le voyage non atteint.

Dans de tels cas, OM Eventi Srl remboursera l'intégralité de la somme versée pour le forfait touristique.

OM Eventi Srl n'est pas responsable des frais supplémentaires, des manquements et des services liés à l'achat de services directement par le client à des tiers.

Art. 6) Responsabilité du voyageur

OM Eventi srl agit en tant qu'intermédiaire et recourt à des prestataires indépendants pour les services d'hébergement, de restauration, de transport, de visites touristiques et d'autres services liés au voyage. Le client reconnaît et est conscient que ces prestataires sont des entrepreneurs indépendants, qu'ils ne sont pas gérés par OM Eventi srl et qu'ils ne sont pas des agents et/ou des employés d'OM Eventi srl. Les services d'un prestataire sont soumis à ses propres conditions générales et aux législations et réglementations locales du pays concerné. OM Eventi srl ne remboursera pas les frais de retard, d'annulation, de surréservation ou de grève d'un fournisseur.

Art. 7) Force majeure

OM Eventi srl n'est pas responsable envers le client pour les retards, la non-exécution ou la mauvaise exécution des accords prévus dans le présent accord s'ils relèvent d'un cas de force majeure. Par « force majeure », on entend toute circonstance hors du contrôle d'OM Eventi srl, y compris, mais sans s'y limiter, les guerres, les actes de terrorisme, les conditions météorologiques, les pandémies, les interventions gouvernementales, etc. Le client reconnaît et accepte qu'en cas de force majeure, OM Eventi srl et/ou l'un de ses prestataires peuvent modifier ou annuler le programme et/ou les itinéraires prévus.

Art. 8) Diffusion d'images

Le client accepte qu'OM Eventi srl utilise, réutilise et reproduise toutes les images, photos ou vidéos reçues et/ou prises par notre personnel et/ou d'autres voyageurs pendant le voyage, qu'elles soient subjectives ou de groupe. Les images peuvent être reproduites sur tout support (papier, supports électroniques et Internet) gratuitement et sans droit de regard, afin de promouvoir et de faire connaître nos voyages et nos services de voyage dans le monde entier.

Le client peut refuser l'utilisation des images en informant OM Eventi srl par écrit avant le début du voyage.

Art.9) Programme de voyage et pièces jointes

Sont inclus en pièces jointes : le programme de voyage, la politique de confidentialité, le formulaire d'informations standard (annexe A du code du tourisme italien), le contrat de location et l'annexe sur les assurances individuelles. Les annexes doivent être considérées comme faisant partie intégrante du présent contrat.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions particulières énoncées dans le programme de voyage et toutes ses annexes.

Le contractant a reçu des informations générales concernant les formalités de passeport, de visa et sanitaires, que les voyageurs vérifieront en temps utile avant leur départ (les ressortissants étrangers s'engagent dès à présent à contacter leurs ambassades/consulats). Les informations destinées aux citoyens italiens sont disponibles en suivant ce lien : <https://www.viaggiare sicuri.it/find-country/country/PRT> sous la rubrique « conditions d'entrée »

La présente PROPOSITION CONTRACTUELLE doit être considérée comme IRRÉVOCABLE pendant une période de sept jours, sauf accord contraire avec le contractant, c'est-à-dire jours. En signant ce document, le contractant s'engage à verser un acompte équivalent au taux indiqué par l'organisateur et/ou le vendeur. En cas de demande de services impliquant un paiement immédiat (tels que des billets d'avion limités dans le temps ou des services non remboursables selon la politique du prestataire de ces services), les sommes exigibles pour procéder à l'achat de ces services peuvent être demandées immédiatement.

LE CONTRAT EST RÉPUTÉ CONCLU AU MOMENT OÙ L'ORGANISATEUR CONFIRME LA RÉSERVATION AU CLIENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE OU PAR MESSAGE TÉLÉPHONIQUE

Le contractant déclare, également au nom et pour le compte des autres voyageurs :

- avoir reçu la description des services et le programme de voyage avec les conditions correspondantes ;
- avoir lu le présent contrat et les conditions générales appliquées par l'organisateur, qui en font partie intégrante, et plus particulièrement les frais d'annulation (pénalités d'annulation) et les obligations incombant au voyageur ;
- être conscient de pouvoir résilier le contrat à tout moment avant le début du forfait moyennant le paiement des frais de résiliation applicables par l'organisateur ;
- avoir reçu et étudié attentivement la documentation précontractuelle (y compris la Politique de confidentialité) et les conditions de toute police d'assurance voyage (incluse ou facultative) mise à sa disposition, avoir reçu, lu et compris les conditions d'assurance, et en particulier les franchises, les exclusions de garantie, les modalités et les délais de déclaration de sinistre, ne pas déjà disposer des mêmes couvertures d'assurance, considérer que la/les police(s) est/sont conforme(s) à ses demandes et besoins, et avoir été informé qu'il revient au voyageur de déclarer et de gérer un sinistre, ainsi que d'envoyer les documents à la compagnie d'assurance ;
- avoir été informé des documents nécessaires pour effectuer le voyage (y compris pour les mineurs ou les étrangers) et de la situation sanitaire et sociopolitique du pays dans lequel se fera le voyage ou le séjour et de la possibilité de vérifier avant le départ les indications générales officielles fournies par le ministère des affaires étrangères italien sur le site www.viaggiareassicuri.it ou le centre téléphonique des opérations au 06 491115 et sur le site de l'OMS à l'adresse www.who.int ;
- avoir été informé de la possibilité de transférer le contrat à un autre voyageur dans un délai maximum de sept jours avant le départ (aux conditions et moyennant le paiement des frais prévus par l'organisateur) et que tout défaut de conformité ou toute réclamation DOIT être communiqué par le voyageur SANS DÉLAI.

Le contractant, même s'il ne participe pas au voyage, s'engage à communiquer ce qui précède, ainsi que les conditions applicables au voyage, à tous les participants au voyage.

Si cette proposition de contrat est conclue en présence des parties en agence, une copie sera remise au contractant. S'il est conclu à distance, une copie lui sera transmise par courrier électronique et les parties ne pourront pas contester l'absence de connaissance des informations échangées. S'il est conclu en dehors des locaux commerciaux, le contractant accepte qu'une copie ou une confirmation lui soit transmise sur un support durable (par exemple, un courrier électronique) ; dans toutes les hypothèses citées ci-dessus, les parties ne peuvent pas contester l'absence de connaissance des informations échangées. Dans le cas d'un contrat conclu en dehors des locaux professionnels, le voyageur peut se rétracter dans un délai de cinq jours sans pénalité et sans justification. Ce droit est exclu en cas d'offres spéciales avec des tarifs réduits par rapport aux tarifs en vigueur (Art. 41 c.7 du Code du tourisme italien), ainsi que pour les contrats à distance conformément à l'Art. 47 c.1 lettre g) du Code de la consommation italien.

La confirmation de la réservation sera effectuée dans un délai minimum de trois jours ouvrables, un délai servant à effectuer les opérations nécessaires et recevoir les confirmations des hôtels.

Afin de procéder correctement à la réservation, chacune des parties du présent contrat de voyage devra être remplie et il devra être renvoyé, avec toute autre information qu'il est jugé nécessaire de faire connaître à l'organisation.

L'acceptation de ce contrat doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée dans le programme de voyage et il doit être renvoyé signé et tamponné, sous peine de déchéance ou de modification éventuelle des conditions du contrat qui y sont mentionnées.

Lieu et date : _____ Signature Client : _____

OM EVENTI SRL

Conformément et aux fins des articles 1341 et 1342 du code civil italien, je déclare accepter expressément les articles suivants : Art. 2 Obligations du client, Art. 3 Clause de modification, Art. 4 Résiliation, Art. 5 Annulation du voyage par le voyageur, Art. 6 Responsabilité du voyageur, Art. 7 Force majeure, Art. 8 Publication d'images, Art. 9 Programme de voyage et annexes.

Signature du client : _____



OM CYCLING TOURS

géré par OM Eventi S.r.l.
booking@omcyclingtours.com
Phone: +39 0171 322329

OM EVENTI S.r.l.

omeventisrl@legalmail.it

Via Renzo Gandolfo 6/a - 12100 Cuneo (CN) - ITALIA

C.F. - P. IVA: 03707490045